

ABONNEMENT.

Saumur
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9

On s'abonne

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et DULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annouces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de retirer la publication
de tout article... sans restitution
dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Février 1876.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Elections à la Chambre des députés.

Candidat :

Henri DELAVAU

DÉPUTÉ SORTANT.

Aux électeurs du 20 février.

M. de Pontmartin vient de publier une
petite brochure électorale pleine de sens au-
tant que d'esprit. Quoique adressée surtout
aux électeurs ruraux du Midi, tous les élec-
teurs de France peuvent faire leur profit
des avertissements qu'elle contient. En voici
la conclusion :

La barbarie sous tous ses aspects, la
barbarie du dedans et du dehors ! J'ai dis-
cuté toutes ces brûlantes questions du
radicalisme à outrance, du triomphe électo-
ral de la démagogie, du socialisme, du com-
munisme, du partage, du pillage, comme
s'il ne devait pas y avoir de résistance. Il y
en aurait, soyez-en sûrs, et, dans cet épou-
vantable conflit entre l'attaque et la défense,
la petite propriété serait encore plus éner-
gique que la grande. On a dit que la guerre
civile ne pouvait plus s'acclimater en Fran-
ce. Hélas ! oui, c'est peut-être vrai, si l'on
songe à l'affaiblissement des convictions et
des caractères ; c'est peut-être vrai, tant
qu'on n'aurait à se battre que pour des
idées, des préférences, une cocarde et un
drapeau. Mais essayez de toucher à l'arche
sainte des sociétés qui n'ont plus de saints ;
essayez de distribuer à des fainéants, à des

insolvables, à des ivrognes, à des mangeurs,
les cinq ou six hectares qu'un paysan éco-
nome et laborieux aurait acquis à la sueur
de son front en mettant son sur son pendant
trente ans, vous verrez si ça brûle ! Vous ver-
rez s'il n'y a plus en France l'étoffe d'une
guerre civile !

Au fait, comment en serait-il autrement ?
On est décidé à ne plus émigrer ; d'ailleurs,
où irait-on ? On sait quels seraient les len-
demains de ces spoliations légales. Les ra-
дикаux et les communistes, maîtres de la si-
tuation, se seraient arrangés pour nous dé-
goûter de la vie, quand même, dans ces
crises désespérées, la mort n'apparaîtrait
pas comme une délivrance. Vous vous sou-
venez du farouche mot d'ordre de l'insurrec-
tion lyonnaise : « Vivre en travaillant, ou
mourir en combattant ! » — Je crois enten-
dre d'ici le cri de tous les Français qui pos-
sèdent quelque chose, au moment où on
tenterait de leur arracher cette propriété,
grande ou petite, à laquelle ils tiennent
comme à une partie essentielle de leur exis-
tence, comme à cette chair dont le Shilock
démagogique voudrait leur couper un mor-
ceau près du cœur : « Vivre pour défendre
mon bien, ou mourir, s'il faut le perdre ! »

Qui, vous auriez la guerre civile, furieuse,
implacable, dévorante, acharnée à déchi-
queter les misérables lambeaux qui nous
resteraient après tant de calamités et de ca-
tastrophes... Ou plutôt, non ! je me trompe
encore ; vous ne l'auriez pas ; vous n'en
auriez pas le temps ; un autre ennemi, plus
puissant, aussi terrible, un ennemi dont les
communards ont, une fois déjà, accepté ou
recherché l'alliance, serait là pour nous
mettre d'accord.

Nos vainqueurs de 1870 et 1871 saisi-
raient au vol cette occasion admirable de
jouer le rôle de troisième larron.

Ici, je cède la parole à un plus digne. Je
n'ai, pour persuader, que mon âge, mon
expérience, la sincérité de ma conviction,
la franchise de mon amitié et mon désinté-
ressement personnel dans la question élec-
torale.

Mais voici un des illustres serviteurs du

pays, une des gloires de notre marine, un
homme qui a été ministre, et qui sait ce
que vous faites semblant d'ignorer, le vice-
amiral de Dompierre d'Hornoy : écoutez-le :

« Je veux, dit-il dans une circulaire no-
blement patriotique, je veux partout que
l'étranger insolent ne vienne plus s'asseoir
en maître à notre foyer ; et il est là-bas
qui nous regarde et épie l'instant où nos
dissensions intérieures lui permettront d'y
revenir !... »

Lui permettront d'y revenir ! Hélas ! rien
de plus vrai, et voilà l'argument suprême
que vous devriez avoir sans cesse présent à
l'esprit, au lieu d'écouter les gens dont l'a-
bominable propagande prépare le retour des
Bismark et des Manteuffel.

Donc, un mot avant de finir. Quelques-
uns de nos diplomates, de nos officiers, de
nos publicistes, sont allés à Berlin dans ces
derniers temps. Voulez-vous connaître leurs
impressions ? L'organisation militaire, dont
nous avons appris à nos dépens la supério-
rité formidable, est arrivée là-bas à un de-
gré de précision et de perfection dont on ne
saurait se faire une idée. C'est comme une
machine gigantesque, dont tous les rouages
sont des chefs-d'œuvre, et qui fonctionne à
coup sûr. Seulement, elle coûte horrible-
ment cher, et, d'après le vieil adage que
« bien mal acquis ne profite jamais », il pa-
raît certain que nos milliards se sont fondus,
évanoués, dissous, évanoués, émiellés, sans
laisser de trace.

Le grand chancelier et son groupe se-
raient d'autant plus enclins à recommencer,
qu'ils ont été stupéfaits de notre promptitu-
de à réaliser cette rançon fantastique, qu'ils
se désolent de ne pas nous avoir demandé da-
vantage, et surtout qu'ils calculent le nombre
des départements épargnés par l'invasion.
Qu'attendent-ils ? Un prétexte. Or, pour-
raient-ils en avoir un meilleur que des élec-
tions radicales, qui leur permettraient de
dire à l'Europe : « Laissez-nous donc en finir
avec ces incorrigibles ! Laissez-nous étouf-
fer une bonne fois ce foyer de révolution et
de démagogie, qui vous maintient, depuis

près d'un siècle, dans un état d'inquiétude
et de malaise ! » — Ce qui en adviendrait,
n'est-il pas trop facile de le prévoir ? Si les
élections sont conservatrices, plus de pré-
texte plausible ; la paix est assurée, et nous
avons devant nous des années pour cicatri-
ser nos blessures.

Si les élections, par leur caractère radical,
agressif, socialiste, ultra-révolutionnaire,
ressemblent à un défi lancé, non-seulement
contre les puissances qui nous sont sympa-
thiques, mais contre toutes les notions de
gouvernement, contre toutes les conditions
de sécurité européenne, il n'y a pas d'illu-
sion possible ; la guerre ! La guerre avec
des chances encore pires et des résultats en-
core plus atroces qu'en 1870 ; la guerre,
et, cette fois, ce que les Allemands enva-
hironnent de préférence, ce ne seront pas les
provinces de l'Est et du centre qu'ils ont
occupées, rançonnées, saccagées, ruinées,
épuisées ; ce sera notre Midi, qu'ils se repré-
sentent — bien à tort — comme une terre
promise....

Résumons-nous : Le 8 février 1871,
vous avez donné une majorité immense aux
candidats conservateurs, parce que vous
vouliez affirmer votre volonté odieusement
baillonnée par les dictateurs de septembre,
et terminer cette lutte sans espoir, qu'ils
continuaient pour prolonger leur dictature.
Vous aviez bien raison ; mais, en réalité, la
guerre était finie. Paris n'avait plus de pain,
la France n'avait plus d'armée, et grâce à
une distraction de M. Jules Favre, les der-
niers débris de nos troupes, exceptés de
l'armistice, allaient s'ensevelir sous les nei-
ges du Jura, périr de froid et de faim de ce
côté de la frontière, tomber sous l'artillerie
prussienne ou se faire interner en Suisse.
Tout le monde voulait la paix, même nos
vainqueurs, et lorsque les républicains de
l'Assemblée votaient la continuation de la
guerre, c'était une mauvaise action de plus ; car
ils savaient très-bien qu'ils resteraient en mino-
rité, que leur vote ne signifiait rien, et que,
un jour, ils en seraient plus populaires sans
avoir été plus exposés. Aussi, dussiez-vous
m'accuser de paradoxe, me traiter de trem-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

V. — L'INFLUENCE DU VOISINAGE.

(Suite.)

Co que je venais de voir et d'entendre avait pro-
duit en moi une véritable révolution. Devant
l'exemple de mes courageux parents et l'action gé-
néreuse de notre servante, j'eus enfin conscience
de mon indignité.

Une bonne inspiration me vint, et, pour la met-
tre sur le champ à exécution, je demandai la per-
mission de m'absenter : on me l'accorda sans
m'interroger sur le motif de ma sortie après la nuit
tomber ; mais je m'aperçus en descendant l'escalier
que Madeleine me suivait.

Elle dut être rassurée en me voyant entrer
dans la maison où Justin Chanceux habitait en
famille.

Soutenu par la résolution subite qui me menait

chez mon jeune voisin, je ne craignais plus de
m'humilier devant lui.

Étonné de me voir, il m'accueillit ainsi :

— J'ai eu lieu de croire quelquefois que vous m'é-
vitiez, j'en étais fâché ; je me suis trompé puisque
vous voilà ici, soyez le bienvenu.

Encouragé par cette franche réception, j'abordai
le sujet de ma visite.

— Je viens à vous, lui dis-je, parce que je veux
savoir gagner ma vie ; il faut pour cela que j'aie
un métier dans les mains ; en combien de temps
puis-je apprendre le vôtre ?

De ma part, cette question lui parut étrange, et
il ne sut pas d'abord s'il devait la prendre au sé-
rieux ; mais quand il vit que je parlais sincèrement,
il me répondit sur le même ton, et, après un en-
tretien qui dura assez longtemps, Justin et moi
nous étions engagés l'un envers l'autre.

Je revins à la maison ; mes parents attendaient
impatiemment mon retour ; j'eus à leur dire en
rentrant :

— Avec votre permission, ma vie va changer,
car moi aussi je veux travailler ; j'entre demain
en apprentissage ; dans deux ans, je puis être com-
pagnon cordonnier ; il dépendra de mes progrès
de mériter avant six mois une petite gratification
au bout de chaque semaine, et je la mériterai afin
de pouvoir, comme Madeleine, payer aussi ma
part du pain que nous mangeons.

Madeline, émue jusqu'à la suffocation, murmu-
rait d'une voix indignée :

— Cordonnier ! mon Gabriel cordonnier !

Ma mère me serra tendrement dans ses bras ;
mon père dit seulement :

— C'est bien ; nous verrons ce que durera cette
belle résolution.

VI. — LA VIE NOUVELLE.

J'avais dit : « Ma vie va changer. » En effet, dès
le lendemain j'entrai en apprentissage.

Je me vois encore au moment où je quittai la
maison, à sept heures du matin, pour aller chez
Justin Chanceux commencer ma première journée
de travail.

Madeline, tremblante d'émotion et toujours in-
dignée, grommelait comme la veille :

— Cordonnier ! mon Gabriel, le fils de mes mai-
tres, cordonnier !

D'un regard que voilait une larme d'attendrisse-
ment, ma mère lui imposa silence.

Me voyant prêt à partir, mon père, peu démon-
stratif d'ordinaire, me prit les deux mains, m'attira
vers lui, et m'embrassa en me disant :

— C'est bien ; va, mon ami, et bon courage !

Si ma résolution eût été fléchissante, ces paro-
les et cette caresse l'auraient aussitôt raffermie.

Je fus reçu chez nos voisins comme un ami

qu'on attendait ; la grand-mère interrompit son
dévotage pour me dire franchement :

« Bonjour, mon garçon ! »

Julietta, qui était déjà à son dessin, m'adressa
seulement un rapide coup d'œil accompagné d'un
bon sourire et se remit à crayonner.

Justin, qui avait annoncé mon arrivée et pré-
paré pour moi une place à côté de lui dans l'ate-
lier, m'y installa, et, tout en continuant de travail-
ler, me donna les premières notions du métier que
je croyais destiné à devenir un jour mon gagne-
pain.

Pour ne pas prolonger outre mesure le récit de
ma nouvelle existence, je me bornerai à vous dire
qu'elle était ainsi réglée : de même que le maître
et ses ouvriers, chaque matin, au dernier coup de
sept heures, je commençais ma tâche journalière
à l'atelier ; à midi sonnait, je me retrouvais chez
nous à la table de famille, et parfois assez empê-
ché pour couper mon pain et tenir ma fourchette,
attendu mon peu d'habileté d'abord à manier le
marteau et à planter droit les alènes.

A part l'accident de mes doigts meurtris ou pi-
qués jusqu'au sang, ce qui faisait jeter les hauts
cris à Madeleine et inquiétait ma mère, les repas
étaient devenus plus gais.

(La fin au prochain numéro.)

bleur, d'alarmiste, d'oiseau de mauvais augure, je ne crains pas d'assurer que, si vos choix s'égarèrent sur ces noms détestables, synonymes de haine, de sédition, de ruine, de destruction, de bouleversement et de désordre, vous seriez plus près des Prussiens que vous ne l'étiez il y a cinq ans.

» Electeurs ! Vous avez, le 8 février 1874, nommé des députés conservateurs, pour clore la troisième invasion. Le 20 février 1876, nommez des députés conservateurs AFIN D'ÉVITER LA QUATRIÈME. »

A. DE PONTMARTIN.

Chronique générale.

Les réunions électorales publiques sont closes.

Elles ont été, comme en 1848 et dans la dernière année de l'Empire, une véritable orgie d'opinions démagogiques. Elles prouvent que les passions qui ont fait la Commune de 1871 sont encore prêtes à recommencer les mêmes crimes. Voilà pourquoi elles réclament si intimement l'amnistie. Ceux qui se permettent de la demander, en exceptant les pillards, les incendiaires et les assassins, sont baffoués. C'est ce qui est arrivé à M. Tirard, le député sortant de la Seine, dont la candidature a été repoussée précisément pour ce motif.

Les électeurs des départements qui vont choisir leurs candidats, dimanche prochain, doivent donc bien se rendre compte de la situation ; il s'agit de choisir des candidats résolus à réprimer énergiquement toutes les tentatives anarchiques.

Les réunions électorales publiques ont été closes à Paris par la lecture d'une nouvelle lettre de M. Louis Blanc qui, à cause de son état de santé, n'ayant pu venir pérorer, s'est mis en communication avec les électeurs radicaux par la voie épistolaire.

Cette lettre est le programme et, on peut le dire, le testament de la République de 1876. M. Louis Blanc affirme de nouveau le droit divin de la République qui ne peut être renversée par la nation elle-même. Quoi de plus bête qu'une pareille prétention, car quel moyen M. Louis Blanc et les autres radicaux ont-ils d'empêcher le suffrage universel de se prononcer pour telle ou telle forme de gouvernement et de donner 8 millions de suffrages à l'Empire ? M. Louis Blanc se prononce aussi pour la guerre à l'Église, qui doit être dominée par l'État, ce qui ne l'empêche pas de se prononcer pour le libre épanouissement de l'individu et pour la liberté de conscience... ce qui veut dire, dans le langage des radicaux, suppression de la liberté des catholiques.

M. Louis Blanc, lui aussi, se prononce pour l'amnistie sans aucune réserve. Ce programme réclamé par les réunions radicales reproduit toutes les folies et les prétentions criminelles qui ont déjà perdu la République en 1792 et en 1848... Nous avons donc raison de dire que ce programme est le testament de la République de 1876.

M. Gambetta a prononcé dans le neuvième arrondissement un neuvième discours dans lequel il soutient M. Chauffour contre M. Decazes, et, à Belleville, un autre discours où il recommande de nouveau de ne rien précipiter, d'accepter des réformes et des progrès graduels.

Quelle loquacité !

L'architecte de la nouvelle salle législative a prévenu M. le président de l'Assemblée nationale que les derniers travaux d'aménagement se trouvaient terminés. Le bureau de l'Assemblée doit en prendre officiellement possession aujourd'hui jeudi, pour la réunion de la commission de permanence.

On lit dans la République française :

« La République française est assignée à comparaître le vendredi 18 février, à dix heures et demie du matin, à l'audience du tribunal de première instance du département de la Seine, neuvième chambre, jugeant en police correctionnelle.

» Nous sommes parvenus, d'après l'assignation, d'avoir, dans notre numéro de vendredi dernier, dans un article commençant par ces mots : « M. Buffet en appelle aux

électeurs de Tarn-et-Garonne, » et finissant par ceux-ci : « le mépris et le dédain, » outragé publiquement, à raison de ses fonctions ou de sa qualité, M. Buffet, vice-président du conseil des ministres. »

Corse. — Que nous avons raison de dire que la lutte ouverte entre le prince Jérôme Napoléon et M. Rouher cachait une guerre de prétendant ! Aujourd'hui la toile est levée et la comédie se joue devant le public. Les deux princes, celui de Prangins et celui de Chislehurst, sont en scène.

Le prince Jérôme est allé soutenir sa candidature à Ajaccio ; il a parlé à la foule et a adressé aux électeurs la circulaire que voici :

« Depuis la chute de l'Empire, c'est la première fois qu'en présence d'un gouvernement constitué vous êtes appelés à faire acte de souveraineté.

» Je me présente à vos suffrages.

» Je vous dois la vérité, et veux vous expliquer comment moi, Napoléon, j'ai pour adversaire M. Rouher, qui s'est placé à la tête du parti impérialiste ; c'est que je suis convaincu que le nom de Napoléon doit être une ressource et jamais un prétexte pour augmenter nos dissensions.

» M'inspirant de l'esprit de Napoléon I^{er}, je vous dis : la forme de gouvernement n'est pas en question ; elle existe ; je l'accepte franchement ; et cependant qui pourrait dire que j'accepte la République par ambition et intérêt personnel ? Elle m'a enlevé des droits éventuels ; elle a violé ma liberté en m'expulsant ; elle méconnaît mon grade de général et je suis en butte à l'hostilité de ceux qui se croient ses représentants les plus autorisés.

» Mon dévouement constant pour Napoléon III, mon souverain dans la prospérité, mon ami dans le malheur, et mon affection pour son fils, ne sauraient être mis en doute ; je méprise des calomnies intéressées ; cherchez les seuls vrais motifs de ma conduite dans des convictions profondes, formées par les enseignements de l'histoire, inspirées par mon respect pour le repos de la France.

» Ceux qui, par leur naissance ou par la volonté du pays, ont été placés près du pouvoir, ont des devoirs encore plus impérieux que les autres citoyens : l'abstention ne leur est pas permise.

» Ce que je veux, vous le savez, c'est l'organisation de notre démocratie. Hors de là, je ne vois pas de salut. La souveraineté nationale est la base de notre droit public. Je pense que sa manifestation directe est un principe et une ressource suprême, qui n'appartiennent à aucun parti. Elle donnerait au pouvoir des racines profondes, lui permettant de marcher résolument dans une voie démocratique. Je respecte la forme du gouvernement sans aucune amertume, pourvu qu'elle nous assure l'ordre, la justice et la liberté.

» Mes adversaires sont toujours réactionnaires ; quant à moi, si vos suffrages m'en voient à l'Assemblée, je serai toujours démocrate et partisan du progrès.

» Je serai en même temps l'énergique défenseur de vos intérêts méconnus.

» La lutte m'est imposée, je l'accepte.

» Choisissez entre le fils de Jérôme, neveu de Napoléon I^{er}, celui qui n'a jamais séparé ses intérêts des vôtres, et un étranger à notre île, qui vient chez nous s'imposer dans deux arrondissements-

» (Jérôme) NAPOLEON BONAPARTE. »

Rien de ce qui a été dit du haut du balcon de l'hôtel Britannia, rien de ce qui se trouve écrit dans la circulaire qu'on vient de lire, ne portait assurément l'empreinte de la révolte contre les prétentions du fils de Napoléon III, ni le cachet du socialisme et de la libre-pensée professés par leur auteur. Il ne s'ensuit pas moins que ces actes ont attiré sur la tête du fils du roi Jérôme une bulle d'excommunication majeure lancée dans la publicité sous la forme d'une lettre à M. Franceschini Piétri. Voici cette pièce, curieuse à plus d'un titre :

Camden Place Chislehurst,
31 janvier 1876.

» Mon cher monsieur Franceschini Piétri,

» Le prince Napoléon-Jérôme se présente aux suffrages des Ajacciens ; il se porte contre ma volonté, il s'appuie sur nos ennemis, je suis forcé de le traiter comme tel.

» S'il était vrai qu'il eût tenu à effacer de ma mémoire des dissentiments passés, il se serait retiré de la lutte ; il eût évité, à moi une amère résolution, à vous et à tous nos amis une tâche pénible.

» Je ne pouvais aller au-devant d'une réconciliation, mais je l'aurais acceptée avec joie. Une entente ne pouvait être sincère que si le prince renonçait à mener une conduite politique autre que la mienne ; elle n'eût été durable que s'il eût abandonné toute idée de candidature à l'Assemblée.

» Des incidents imprévus de séance l'auraient placé en présence de résolutions sur lesquelles aucune décision préalable n'aurait été arrêtée entre nous ; ses votes auraient été la source de dissentiments nouveaux, d'autant plus graves que leurs retentissements ont été plus grands. Lorsque l'empereur vivait, son autorité n'était pas contestée au sein de sa famille ; moi, j'ai le devoir de constituer la mienne. M. Rouher se porte à Ajaccio. J'espère qu'il sera appelé à représenter ces généreuses populations, cette ville, fidèle berceau de notre famille. Ses longs et loyaux services, son inébranlable dévouement le rendront digne de représenter les idées napoléoniennes dans la ville napoléonienne par excellence. Les Corses ont le sentiment du devoir et de l'honneur, c'est un hommage qu'ils rendront à ces deux vertus en nommant un homme qui n'a jamais failli ni à l'un ni à l'autre.

» Croyez, mon cher monsieur Franceschini Piétri, à mon inaltérable amitié.

» NAPOLEON. »

Etranger.

ESPAGNE.

On lit dans une lettre de la frontière de Catalogne, publiée par le *Cuartel Real* :

« J'ai à vous donner de très-bonnes nouvelles, et lorsque cette lettre vous arrivera le soulèvement général de la Catalogne sera un fait.

» Plusieurs chefs, officiers et volontaires, ont quitté Barcelone pour se rendre au combat. Un chef qui avait jadis servi dans l'armée a réussi à se faire accompagner par quelques soldats de la garnison qui maintenant se trouvent déjà dans nos rangs.

» Une bonne partie de la province de Lerida est en armes. Les bandes nombreuses, qui en parcourent le territoire, sous la direction du jeune et intelligent commandant général, M. Rivas, atteindront sous peu la discipline de troupes régulières, car ce chef travaille constamment à leur organisation, aidé par des officiers très-actifs.

» Les chefs de la province de Tarragone sont déjà à leur poste, et j'ai la conviction qu'ils accepteront leur devoir.

» L'esprit du pays nous est tout à fait favorable. Les violences et les persécutions dont les populations ont été l'objet de la part des autorités aideront beaucoup nos desseins et contribueront puissamment à notre œuvre. C'est pour cela que des anciens volontaires s'enrôlent dans nos rangs par centaines, ainsi que les nombreux conscrits qui s'étaient cachés, à l'appel du capitaine général, don Rafael Tristany.

» Le capitaine Miralles, qui parcourt avec une bande nombreuse les provinces de Lerida et Gérone, a fait fusiller ces jours passés deux gardes nationaux, dans les environs de San Hilario, qui étaient coupables et convaincus d'assassinat envers un pauvre vieillard, dont le seul crime était d'avoir un fils dans la bande de Miralles.

» Comme le soulèvement se fait dans ces moments, je m'abstiens de vous communiquer d'autres nouvelles satisfaisantes, qui encourageraient les vaillants volontaires du Nord qui soutiennent si bravement notre drapeau.

» On écrit de Perello à un journal libéral qu'en arrivant, un détachement de garde nationale de Tortosa, commandé par l'officier Mompon, au point Cove del Vidre sur la rive droite de l'Èbre, fut l'objet d'une décharge à brûle pourpoint.

» Le détachement ne peut pas trouver les forces qui l'avaient ainsi attaqué. On croit que c'est une bande carliste sous les ordres du général Segarra.

» Les feuilles de Madrid annoncent que le télégraphe vient d'être coupé en Catalogne par une bande de carlistes. »

Chronique locale et de l'Ouest.

AUX ÉLECTEURS.

Que les vrais conservateurs ne s'abstiennent pas au jour du vote.

L'abstention ne profiterait qu'aux candidats républicains.

L'expérience nous montre en effet que les républicains donnent en masse et ne perdent jamais une voix. Se sachant en majorité dans le pays, ils accomplissent exactement leur mandat d'électeurs.

Les conservateurs, au contraire, comptent trop les uns sur les autres. Une voix de plus ou de moins, se disent-ils, ne change rien pour quoi se déranger ?

C'est une erreur, et c'est à cette erreur que cette apathie du parti conservateur qui doit l'échec des candidats de l'ordre et le triomphe des radicaux.

En ce moment, l'abstention serait qu'une faute : l'heure est solennelle. Les élections futures dépendent de l'avenir de France ; de l'union et de l'activité des conservateurs, le succès de ces élections.

DONC, PAS D'ABSTENTIONS.

A l'occasion d'un article publié dans le *Journal de Maine-et-Loire* contre la candidature de M. Bourlon de Rouvre, l'ancien préfet de notre département écrit à la feuille angevine la lettre suivante :

« Angers, le 14 février 1876.

» Monsieur le Rédacteur en chef,

» Dans le bulletin politique du *Journal de Maine-et-Loire*, du 11 de ce mois, apparaît ma candidature avec une courtoisie à laquelle je m'empresse de rendre hommage. Vous dites entre autres choses : « M. Bourlon de Rouvre vivait éloigné de nous, depuis longues années, lorsqu'il s'est, par hasard, sardu, souvenu de l'Anjou, en vue d'une élection possible à la Chambre des députés. »

» Depuis mon départ de la préfecture de Maine-et-Loire, j'ai, chaque année, permis à mes amis de vous le faire remarquer, par une partie de mes congés en Anjou, pendant que j'exerçais des fonctions publiques et ensuite, sauf en 1874, j'ai, tous les ans, profité de mes loisirs pour venir me rappeler au souvenir de mes nombreux amis que je suis heureux d'avoir dans ce pays.

» Je ne vivais donc pas éloigné des populations angevines, et, si j'ai l'honneur d'être nommé député, je réaliserai mon projet d'avoir une résidence en Anjou.

» Ce n'est pas, par hasard, que je me souviens de l'Anjou, en vue d'une élection possible. Vos amis et les miens savent parfaitement que beaucoup de mes anciens collaborateurs, aussitôt après la mort de M. Beulé, m'avaient engagé à me présenter aux suffrages des électeurs.

» Je ne me suis pas rendu à leur désir parce que j'espérais un accord de toutes nuances du parti conservateur sur la candidature de M. E. Berger, mon ami.

» Cet accord me paraissait plus intéressant que sur mon nom ; un préfet, si bien intentionné qu'il soit, laissant toujours, après une longue administration, des inimicitia personnelles.

» J'ajoute que je n'ouvrais en aucune façon la porte aux aventures, et vous aurez la peine à convaincre les électeurs que je ne suis pas un conservateur, partisan sincère de la paix et de l'ordre, et très-résolu à respecter la loi.

» Je fais appel à votre impartialité pour obtenir l'insertion de la présente lettre dans le *Journal de Maine-et-Loire*.

» Agréez, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

L. BOURLON DE ROUVRE,

Ancien préfet de Maine-et-Loire.

On se rappelle qu'en présence de la Commission des examens pour le volontariat d'un an, le ministre de la guerre fut obligé, l'année dernière, d'abaisser à 27 le nombre de points nécessaires pour la réception des candidats.

Afin d'éviter le retour de pareils faits nous croyons savoir que le général de Cissey est résolu à relever cette moyenne.

En conséquence, il vient d'adresser une circulaire aux commandants en chefs des corps d'armée, préfets, etc., pour

les inviter à faire savoir aux jeunes gens que désormais les examens professionnels seront plus sévères et auront le caractère d'un véritable concours dans lequel le nombre des candidats admis sera limité d'avance.

Des instructions semblables seront données aux officiers chargés de faire passer les examens dont il s'agit; les intéressés n'ont donc qu'à se mettre au travail et à étudier le programme exigé s'ils veulent être prêts pour le 15 septembre prochain.

Par ordre du ministère de la guerre, les troupes de toutes armes vont se livrer à des exercices d'embarquement et de débarquement de nuit sur les voies ferrées.

Pour ces opérations, les troupes devront fournir le plus fort effectif en hommes, chevaux et matériel.

On devra procéder à ces exercices pendant que le personnel de la gare sera encore de service, c'est-à-dire avant dix ou onze heures du soir.

A chaque séance, un officier sera désigné pour établir un rapport sur l'opération qui aura eu lieu.

UN OPÉRA INÉDIT.

Nous lisons dans l'*Etoile*, d'Angers :

« On annonce comme prochaine la représentation de *Rosita*, opéra inédit en deux actes.

En acceptant cette œuvre, M. Marck a voulu faire non-seulement acte de décentralisation, mais encore de patriotisme. La pièce est signée de deux noms alsaciens, et avait été reçue au théâtre de Strasbourg par notre directeur, à qui était confiée à cette époque l'administration de l'importante scène alsacienne.

La guerre vint renverser toutes les espérances des auteurs et du directeur, et M. Marck n'a pas hésité à ouvrir à ses deux compatriotes déshérités le théâtre qu'il dirige aujourd'hui.

Nous savons qu'à Strasbourg cette décision a été accueillie par toute la population avec la plus vive reconnaissance. Ce témoignage de filiale affection donné par M. Marck à sa ville natale, ce souvenir si désintéressé à des compatriotes malheureux, méritent l'approbation unanime. Le public d'Angers s'associera, nous en sommes convaincus, à des sentiments si généreux, et donnera au public de Strasbourg l'assurance d'une confraternité artistique qui sera le reflet d'une confraternité nationale.

Nous devons à M. Marck des remerciements pour l'occasion qu'il nous donne de témoigner nos sentiments à ces généreuses populations alsaciennes, et la première représentation de *Rosita* sera, nous n'en doutons pas, une véritable solennité.

Ajoutons que l'œuvre, qui a été répétée déjà par l'orchestre, renferme des beautés véritables, et promet aux nombreux dilettantes de notre ville une soirée des plus belles et des plus émouvantes.

Plusieurs critiques parisiens doivent assister à cette représentation.

Nous apprenons que la première représentation de *Rosita* aura lieu, au Grand-Théâtre d'Angers, le 22 février. Espérons que M. Marck nous donnera l'occasion d'apprécier cette œuvre à Saumur.

Faits divers.

On écrit de Saint-Etienne :

« On se souvient qu'on a retiré de la mine 27 ouvriers plus ou moins atteints de brûlures, d'asphyxie, d'intoxication et d'empoisonnement par les gaz délétères, et enfin de fractures.

L'un, Lavalla, est mort le jour même de l'accident. Odin, qui était brûlé à la tête, à la poitrine, à l'abdomen, au bras, au dos, et qui de plus avait eu l'avant-bras brisé, écorché, a succombé hier.

Trois sont encore dans un état grave; ils ont des brûlures plus ou moins étendues à la face, à la poitrine et aux mains, et de plus ont été empoisonnés par le gaz, vraisemblablement par l'oxyde de carbone; ils sont encore aujourd'hui en proie à un délire qui ne les a pas quittés un seul instant depuis le 4 février. Néanmoins leur état ne s'est pas aggravé et on a bon espoir, au moins pour deux d'entre eux.

Tous les autres sont hors de danger.

Les blessés de l'hospice du Soleil ont été visités et interrogés par M. le juge d'instruction. La plupart de ceux à qui la commotion avait fait perdre l'usage de la parole l'ont recouvré.

Presque tous avaient perdu aussitôt connaissance et ne se rappellent à peu près rien de ce qu'ils ont éprouvé : depuis l'explosion jusqu'au moment où ils se sont réveillés dans le lit d'hôpital, la lacune est complète dans leur mémoire.

L'un raconte qu'il a vu tout-à-coup un de ses camarades « tout en feu » à trois mètres de lui, et il n'a pas souvenir d'autre chose. L'autre, un garçon d'écurie, s'est jeté à plat ventre sur la paille et est resté là jusqu'à ce que « le mauvais goût » soit passé. Un troisième a été pris dans un tourbillon et soulevé, avec une force vertigineuse de tournoiement, contre le plafond de la galerie.

(Mémoires de la Loire.)

On travaille depuis quelques jours, dans les quartiers du centre de Paris, au remplacement des fils télégraphiques actuels par des fils du nouveau modèle fourni à l'administration.

Ces fils sont descendus dans les égouts, enroulés autour de tambours métalliques recouverts d'une couche de minium.

Déjà 170 bobines ont été remises à l'administration. La longueur du fil que renferme chaque bobine est de 4,500 mètres environ. Ce fil est protégé par plusieurs enveloppes isolantes ou protectrices.

Ces jours-ci est arrivé à la gare de Compiègne, en destination de Paris, un wagon allemand contenant 1,800,000 fr., qui avait été plombé et cadenassé par la douane française de Jeumont. A son arrivée à Compiègne, on s'aperçut qu'une avarie était survenue à l'une des roues de cette voiture, et l'on dut, en présence du chef de gare et du brigadier de gendarmerie, sortir les cent boîtes contenant chacune 18,000 fr. dont 10,000 fr. en pièces de 5 fr. en argent et 8,000 fr. en or, et les renfermer dans un wagon de la Compagnie du Nord, qui a aussi été plombé avec la pince de la gare de Compiègne. L'expédition a eu lieu le même jour.

Il n'est bruit en ce moment, à Courbevoie, que d'un événement des plus dramatiques qui vient de s'y passer.

Il y a deux jours, la fille d'un journalier nommé Maillochon, une enfant de deux ans à peine, était restée seule pendant que son père descendait chercher de l'eau.

Aussitôt on entendit des cris déchirants, et des voisins, enfonçant la porte, virent la malheureuse petite fille couverte de flammes; ses vêtements avaient pris feu.

Transportée à l'hôpital des enfants malades, à Paris, elle n'a pas tardé à expirer.

Ce qu'il y a de plus horrible, c'est que la mort de la pauvre enfant ne serait pas un accident; le commissaire de police de Courbevoie, M. Montheuil, a fait arrêter son père, le sieur Maillochon, qui jouit d'une détestable réputation et qu'on accuse nettement dans le pays d'avoir lui-même mis le feu aux vêtements de sa petite fille pour se débarrasser d'une bouche inutile.

Un effroyable drame causé par les loups vient de se passer sur un point du département de la Dordogne.

On mande de Brantôme : Les villages du Ladoux et du Fontaneau sont dans la consternation. Mardi, à huit heures, un loup de forte taille, comme il ne s'en était plus vu dans le pays, s'est présenté au milieu même du village du Ladoux.

Le sieur Rebière Cuminal, domestique de M. Durandau, occupé à ramasser de la feuille à quarante mètres des maisons, a été brusquement assailli par lui. Ce jeune homme, n'ayant d'autre arme que son râteau, a essayé, mais en vain, de se défendre; le loup l'a poursuivi et lui a fait des blessures nombreuses et graves à l'épaule et au bras droit. Les voisins, accourus à ses cris, ont pu le délivrer.

Quelques minutes après on entendait des cris dans la direction de Fontaneau, qu'a-

vait pris le loup. Le sieur Desmoulins, vieillard âgé au moins de soixante ans, venait d'être renversé par cette bête féroce et aurait infailliblement péri sans le dévouement du sieur Delfaux, son voisin, qui, entendant ses cris de détresse, est accouru et l'a délivré de son terrible agresseur.

Malheureusement, le sieur Desmoulins avait déjà reçu des blessures épouvantables.

La joue gauche était enlevée ainsi que tout le cuir chevelu du côté gauche du crâne. La cervelle faisant hernie par un trou sur le sommet de la tête. Ses blessures sont mortelles.

Vers midi, on entendit de nouveaux cris dans les villages voisins où le loup redoutable faisait encore des victimes.

M. le curé de Puy-de-Fourche et les paysans des environs se sont armés de fusils et se sont mis en chasse. La gendarmerie de Brantôme est venue également constater le mal et y mettre un terme.

M. le docteur Puyjoli de Meyjounissas et la gendarmerie se sont précipités au galop de leurs chevaux vers le village du Petit-Palique, où se trouvaient deux victimes : le sieur Pierre Dumas, âgé de soixante-deux ans, avait toute la partie inférieure de la face enlevée; le sieur Etienne Lavaud portait également de graves blessures à la figure; il ne lui reste plus que quelques cartillages du nez.

C'est dans la lutte avec ces deux dernières victimes que le loup a trouvé la mort. Le sieur François Bourdelettel l'a abattu au moment où il tenait entre ses pattes le sieur Dumas.

Mais, avant d'arriver à ce village, il avait rencontré dans les bois le sieur Geoffroy Blois, d'Agonac, l'avait terrassé, lui avait fait des blessures profondes aux cuisses. Le sieur Geoffroy était mourant quand le médecin et la gendarmerie sont arrivés.

On craint pour les jours du sieur Dumas.

LES MONNAIES DE PIERRE DANS LES GAULES.

Nous trouvons dans une revue scientifique, dirigée par M. l'abbé Moigno, *les Mondes*, une notice fort intéressante sur la monnaie votive découverte récemment à Bourbonne-les-Bains, au fond d'un puits d'origine antique.

D'après le rapport fait à l'Académie des sciences, par M. Daubrée, le 22 février 1875, on a découvert au fond de ce puits des milliers de médailles romaines de bronze, d'argent et d'or, avec d'autres objets : des statuettes, des épingles, des bagatelles, etc. Les monnaies étaient au nombre de 4,600, dont 4 en or, 256 en argent, et le reste en bronze ou en cuivre. On y a trouvé quelques blocs de pierre, dont l'un avec cette inscription votive : *Deo Boravni et Damona*.

Au-dessous des monnaies, on a trouvé une couche composée de fragments de pierres. Les pierres et les monnaies étaient recouvertes d'une couche métallique déposée par les eaux sous forme de cristaux. Ce fait jette une grande lumière sur la formation des filons métallifères.

M. Daubrée est porté à croire que ces débris de pierre étaient eux-mêmes une monnaie gauloise antérieure à la conquête romaine. Cette hypothèse s'appuie sur une découverte du même genre faite par Marchi à Vicarello : là, au-dessous des monnaies métalliques se recontraient des écailles siliceuses se rapportant à l'époque préhistorique; d'autres groupes d'*ex-voto* de la même nature ont été trouvés au fond des eaux.

Il devient donc extrêmement probable que la couche d'éclats de pierre découverte par M. Daubrée à Bourbonne-les-Bains représente la monnaie de pierre en usage dans les Gaules avant les Romains.

L'IVROGNERIE EN ANGLETERRE.

L'ivrognerie que les Anglais appellent « dysomanie », a pris de telles proportions de l'autre côté du détroit, que le gouvernement s'en est ému au point de proposer très-prochainement un *act* au parlement, afin de mettre fin à ce déplorable état de choses.

Voici quelle sera cette proposition :

« Tous les ivrognes coutumiers du fait, les dysomaniaques, seront arrêtés au besoin par la force et assimilés aux aliénés. »

On créerait, à cet effet, une maison, sorte d'hôpital-prison, sous l'administration de commissaires spéciaux.

Dernières Nouvelles.

Saint-Sébastien, 16 février.

Le général Moriones a opéré sa jonction avec le général Loma, près d'Azpetia, et a refoulé les carlistes dans la direction de Tolosa.

Après un sanglant combat à Elgueta, le général Quesada s'est avancé sur Vergara.

Le cabecilla carliste Garondo, fait prisonnier lors du mouvement de troupes opéré dans la vallée de Baztan, est arrivé à Irun.

La brigade Navasques, forte de 4,000 hommes, est destinée à opérer une jonction avec le général Martinez Campos aux environs de Vera.

Le bruit court que don Carlos est à Echarlar.

Bayonne, 16 février.

Un corps d'environ 5,000 hommes, sous les ordres de Navasques, est arrivé hier à Irun. Il doit coopérer à l'attaque de Vera, qui paraît imminente.

Il se confirme que Quesada et Maldonado ont enlevé aux carlistes la ligne de la Deva, après une bataille acharnée. Les pertes ont été considérables des deux côtés.

Une assez grande quantité de cartouches ont été trouvées dans les forts carlistes, tombés ces jours-ci aux mains des libéraux : on a constaté qu'elles portaient la même marque de fabrique que celles employées par les troupes régulières.

Un triste accident est encore signalé de la frontière. Un homme a été tué sur le territoire français par un coup de fusil venu des positions carlistes de Pena-Plata.

(Agence Havas.)

On a également reçu de Hendaye la dépêche suivante :

Hendaye, 16 février, midi.

Quesada avec trois corps a attaqué dimanche les positions d'Elgueta, qui couvrent Vergara. Les carlistes tinrent bon et combattirent bravement sans laisser avorter l'ennemi d'un pas; mais les masses alphonstistes débordèrent l'aile droite à Campanzes entre Elarrio et Mondragon.

Leur immense supériorité numérique obligea les carlistes qui avaient gagné le combat à battre en retraite pour ne pas être cernés. Moriones à son tour a avancé, mais très-peu, au mont Indamendi.

On croit qu'aujourd'hui il y aura mouvement sur la frontière.

Quatre mille cinq cents hommes, commandés par Moriones, sont à Irun.

Le roi est à Tolosa.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Bulletin Financier.

Paris, 16 février.

Le marché a été beaucoup mieux tenu qu'hier et il s'est fait beaucoup d'affaires à des cours plus élevés. Les rentes ont été particulièrement recherchées, et les transactions ont été très-nombreuses; la hausse a, du reste, été assez marquée.

Le 5 0/0, qui restait hier à 104,92, est, en effet, aujourd'hui demandé à 105,07, et le 3 0/0 resté à 67,62 a vu se traiter nombre d'affaires à 67,70, cours auquel il s'est arrêté.

L'Italien est à peu près immobile; il a cependant plutôt incliné vers la baisse; il faisait hier 70,92 1/2, et il est ce soir à 70,90.

Le Turc a perdu 25 cent., on le cote, cours à peu près nominal, 20,40. Les Lots restent à 55,50.

Le Crédit mobilier a encore perdu 1 fr. 25 et il est assez faible à 197,50. Peu d'affaires.

Aucune variation sur le Pérou qui fait 35 avec assez de fermeté.

La Banque de Paris est immobile à 1,080, et la banque ottomane, qui a perdu 4,25 fait 445.

Les Tabacs italiens, sur lesquels il ne se fait que de très-rare affaires, ont été cotés aujourd'hui. Nous avons pu noter quelques transactions à 497,50.

Les personnes qui désireraient des bulletins de vote au nom de M. Henri DELAVAU, peuvent s'en procurer au bureau du journal.

Théâtre de Saumur.

MARDI 22 février 1876.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Le grand succès du théâtre national de l'Odéon.

LES DANICHEFF

Drame russe en 4 actes, de M. Pierre Neovski.

M. ABEL, premier sujet du théâtre du Vaudeville, remplira le rôle de *Wladimir Danicheff*; M. SULLY, celui d'*Osip*; M. BILIAUD, celui de *Roger de Taldé*.

M^{me} JEANNE BONDOIS, ex-artiste de la Comédie-Française, remplira le rôle de la *comtesse Danicheff*; M^{lle} BERTHE FAYOLLE, celui d'*Anna Ivanowa*; M^{lle} PHILIBERTE, celui de *Lydia*.

Mise en scène et costumes identiques à ceux de l'Odéon.

Réussi à souhait est le numéro que l'*Univers illustré* publie cette semaine. Parmi les gravures qu'il contient, nous signalerons surtout les deux planches représentant la terrasse de Monte-Carlo, à Monaco, pendant le concours international de tir aux pigeons, et la catastrophe du puits Jabin à Saint-

Etienne. Le contraste des sujets fait encore valoir ces deux belles compositions. L'*Univers illustré* est le plus grand et le moins cher des journaux illustrés publiés en seize pages. Réunissant le mérite artistique et l'intérêt à la plus scrupuleuse moralité, c'est le véritable journal de la famille.

On voit que l'*Univers illustré* reste digne de la réputation de bon aloi qu'il a conquise par des efforts incessants. Quant à sa partie littéraire, elle est à la hauteur de sa partie artistique; c'est là un fait trop notoire pour que nous ayons besoin d'y insister. Mais nous tenons à rappeler qu'en ce moment l'*Univers illustré* offre à ses abonnés une PRIME ENTièrement GRATUITE consistant en volumes choisis parmi les œuvres des plus célèbres écrivains.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO

ŒUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN.

CERISES POMPADOUR, FRAISES AU CHAMPAGNE, PATTE DE VELOURS, LÈVRES DE FEU, PAZZA D'AMORE, COUR DE RUSSIE, valse.

RADIS ROSES ? mazurka.

FRANCE ADORÉ ! Marche française.

COEUR D'ARTICHAUT, PEAU DE SATIN, polkas.

Transcriptions brillantes à 4 mains par RENAUD DE VILBAC.

Cerises Pompadour, valse, Radis Roses ? mazurka. JULES KLEIN-QUADRILLE, composé par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains par RENAUD DE VILBAC.)

Valses chantées : Fraises au Champagne et Pazza d'Amore.

Mélodies célèbres de Jules Klein :

Rayons Perdus, Soupir et Baiser.

On reçoit franco les ŒUVRES DE JULES KLEIN, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 c. en timbres-poste (à 4 mains : 3 fr.; 1 fr. 70 c. pour les Mélodies; 3 fr. pour le Portrait de Jules Klein, et 2 fr. pour le quadrille), à COLOMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6, à PARIS, qui vient de publier le chef-d'œuvre de Renaud de Vilbac : CATIMINI, valse brillante de Salon. (Prix : 2 fr. 50 c.) En vente dans tous les magasins de musique.

Les éditeurs Michel Lévy viennent de mettre en vente le tome XII des *Nouveaux Samedis*, de M. A. de Pontmartin. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des sujets. La poésie y est représentée par Lamartine, Joseph Autran, Victor de Laprade, Jules Lacroix, Edouard Grenier; le roman par George Sand, Cherbuliez, Champfleury, Ferdinand Fabre; la littérature proprement dite, la politique et l'histoire par Sainte-Beuve, Frédéric Soulié, Camille Desmoulins, Jules Claretie, M. de Rémusat, Jules Simon, Odilon Barrot. Cette série des *Nouveaux Samedis*, presque entièrement consacrée aux œuvres et aux auteurs modernes, tiendra une place importante dans l'histoire littéraire de notre siècle.

LES FRÈRES MAHON, médecins spécialistes « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, teigne, docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pharo. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 45 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 20 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	67 55	15		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	733			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	771 25	13 75	
4 1/2 % jouiss. septembre.	98 50	25		Crédit Mobilier	107 50			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	615	3 75	
5 % jouiss. novembre.	105 00	30		Crédit foncier d'Autriche	420	2 50		Société autrichienne, j. janv.	632 50	3 75	
Obligations du Trésor, t. payé.	475			Charentes, 400 fr. p. j. août.	227 50			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	935			Est, jouissance nov.	387 50			Orléans	316 25		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	492			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	927 50	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	311 50		
— 1865, 4 %	505			Midi, jouissance juillet.	727 50	3 50		Est	311 25		
— 1869, 3 %	366 75		75	Nord, jouissance juillet.	1240	10		Nord	315 75		
— 1871, 3 %	347		3	Orléans, jouissance octobre.	1017 50		2 50	Ouest	319		
— 1875, 4 %	475		25	Ouest, jouissance juillet, 65.	645		5	Midi	311		
Banque de France, j. juillet.	3850			Vendée, 250 fr. p. j. juill.				Deux-Charentes	285 50		
Comptoir d'escompte, j. août.	638 75		25	Compagnie parisienne du Gaz.	1120			Vendée	247		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	492 50			Société Immobilière, j. janv.	23		1 50	Canal de Suez	531		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.	295	13					
Crédit Foncier, act. 500f. 250p.	397 50		2 50								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers).
6 — 45 — — — — omnibus.
9 — 1 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir, omnibus.
4 — 12 — — — — express, omnibus.
7 — 17 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 35 minutes du matin, omnibus-voiture.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 41 — — — — express.
1 — 44 — — — — soir, omnibus.
10 — 28 — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M. MÉHOUS, rue Beaurepaire, Le dimanche 20 février 1876, à midi.

UN CLOS

Entouré de murs et contenant une petite maison, un petit terrain à côté de ce clos, et un pré; le tout situé à la Roche, commune de Bagnaux, contenant 69 ares. S'adresser audit M. MÉHOUS.

Ecole d'application de cavalerie.

ADJUDICATION

FOURNITURES

Nécessaires à l'Ecole de Maréchaleries de l'établissement.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du 15 décembre 1875, le public est informé que le 21 février 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de ladite Ecole, dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des fournitures nécessaires à l'Ecole de cavalerie, savoir :

- 1° Fers (neuf et ferraille);
- 2° Clous;
- 3° Charbon de terre;
- 4° Outillage.

Ces diverses fournitures seront adjudiquées pour une année, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1876.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau d'habillement de l'Ecole, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Le général de brigade, président du conseil d'administration, L'HOTTE.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M^{lle} Thourotte. S'adresser à M. CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

A LOUER

MAISON

Quai de l'Ecole de cavalerie, Actuellement occupée par M. Unalserres. S'adresser à M. UNALSERRES.

A LOUER

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier. S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

UNE MAISON DE COMMERCE

demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DIX MILLE CHEVELUS

De deux ans, En bon Groleau de Cinq-Mars, premier choix. S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (66)

UN COMPTABLE

Demande une place de régisseur ou à tenir des écritures, à l'année, au mois ou à l'heure. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

MÉDICAMENTS DE LA SAISON

VICHY Source Lardy, alcaline, gazeuse et ferrugineuse, la plus abondante en principes minéralisateurs; la seule qui, sur le plateau de Vichy, soit réellement reconstituante, est celle qui offre aux malades les chances les plus nombreuses et les plus favorables de guérison. Transportée, la source Lardy est celle qui conserve le mieux tous les éléments constituants des Eaux de Vichy. Expédition par caisses de 24, 32 et 48 bouteilles, en s'adressant à M. le Régisseur de l'établissement Lardy, à Vichy. — Etablissement de bains et d'hydrothérapie, ouvert chaque année, à partir du 15 mai.

HEMORRHOÏDES La Pommade Leroy, ph. à Etretat (S.-Inf.), est infatigable c. la douleur, la démangeaison, la constipation, le 25.

MAUX DE DENTS Guérison et plomage par le Baume sédatif Chantard de Vendôme. Prix : 1 fr. 50.

HERNIES Cluets et déviations de matrice. — Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le spécifique de Henry, ph. au Mans (Sarthe). Tr. complet pour adultes 50 fr., pour enfants 30 fr.

MALADIES DE LA PEAU Eczéma, Psoriasis, Démangeaisons, Dartres, guéris sûrement par la Pommade Souveraine de Carré, ph. Bergerac et Tours. 2 fr. 50 le pot.

SANS INJECTIONS Jamais de mercure. Les Perles Larricu purifient le sang et guérissent, en secret, les écoulements récents et anciens, maladies de venette, porrie, etc. Prix : 6 fr. franco. Larricu, pharmacien-chimiste à Toulouse.

On demande, à Saumur, un dépositaire pour le BAUME SÉDATIF CHANTARD, contre le mal de dents. Dépôt de la POMMADE SOUVERAINE DE CARRÉ, pharmacien à Bergerac, chez BISSON, pharmacien.

COMPTABILITÉ-DUCHÂTEAU

La Comptabilité-Duchâteau est la dernière expression de la simplicité et de l'exactitude; réunies dans une même méthode; ou, au moyen des écritures restreintes et faciles de la méthode dite en partie simple, on obtient tous les avantages de la méthode en partie double. Elle convient à la fois au grand et au petit commerce, et satisfait également les maisons de gros et les plus petites maisons. — Elle convient aussi aux petits comptes des particuliers et chefs de famille, tels que rentiers, instituteurs, curés, avocats, médecins, huissiers, agriculteurs, propriétaires, fermiers, maisons d'éducation, communautés religieuses ou autres, etc. Par son extrême simplicité, elle réduit le travail d'un tiers au moins sur la partie simple, et des deux tiers sur la partie double. Il y a donc économie de plus de soixante pour cent sur les méthodes ordinaires en partie double, ce qui permet de réduire le personnel de plus de moitié. Un mécanisme tout nouveau, applicable au Journal, rend inutiles le Grand-Livre tous les Comptes Généraux, y compris les Effets à recevoir et les Effets à payer qui se trouvent réunis en un compte unique sous le titre de Portefeuille. Grâce aux Balances diverses et aux Situations journalières pour le Portefeuille et la Caisse, les écritures sont arrêtées chaque soir, ce qui coupe court aux erreurs et permet d'établir, à tout instant et en quelques minutes, l'Inventaire général dont le travail, d'ordinaire si considérable, est ainsi supprimé. Cette méthode de Tenue des Livres est du reste accessible à toute intelligence, et peut s'apprendre sans maître en quelques jours; avec un maître, c'est l'affaire de quelques heures. S'adresser à M. Duchâteau, à Narbonne (Aude). Un volume in-8° cartonné et franco par la poste : 5 francs.

M. Duchâteau est en état de fournir des comptables de l'un et de l'autre sexe aux maisons qui en font la demande, 15 jours à l'avance.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

ÉDITION DE LUXE Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 30 gravures coloriées.

Paris, Département.
Un an... 6 fr. 8 fr.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 * 2

Paris, Département.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS, GRATIS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.